

Réf: Dossier N° : 000989

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE GLOIRE AURORE » en abrégé « SCI GLOIRE AURORE

**Siège social: Abidjan cocody ANGRE TERMINUS SOTRA 81 lot 4254  
ilot 336 08 BP 430 ABIDJAN 08**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 02 juin 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 02 juin 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination sociale: « SOCIETE IMMOBILIERE GLOIRE AURORE»  
en abrégé«SCI GLOIRE AURORE SARL».**

**Objet: L'ACHAT ET LA VENTE DE TERRAIN LE LOTISSEMENT  
LA CONSTRUCTION DE BATIMENT  
L'OUVERTURE DES VOIRIES**

**Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: Abidjan cocody ANGRE TERMINUS SOTRA 81 lot 4254  
ilot 336 08 BP 430 ABIDJAN 08**

**GÉRANT: DJAHI KOUIDE DESTHER ARISTIDE**

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01718 du 02/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.**

**Durée: 99 ans**

**Dépôt au greffe: n°12148/GTCA/RC/2021 du 02/06/2021**

Pour Avis

Le CEPICI

